

The École Française de Rome from North Africa to the Maghreb:
Memory, Territory, Archaeology

**L'École française de Rome de l'Afrique du Nord au
Maghreb: Mémoire, territoire, archéologie**

Michel Gras

Ancien directeur de l'École française de Rome

Pour Maurice et pour Yvon

Abstract: In 1830 France did not know how to protect its heritage and it learned this from the southern Mediterranean. The École Française de Rome contributed to this through its strong link with the Maghreb since 1881, a link that has lasted through the political contexts. A French institution based in Italy has thus been the pivot of institutional dynamics aimed at protecting the Maghrebian heritage, a heritage structurally linked to the territories. Work on the history of the École allows us to begin to better understand individual paths, sometimes with strong personal commitments and a demand for authenticity in the search for partnership. The successes and failures are valuable today in helping to shape the archaeological and heritage issues of tomorrow, and not only in the Maghreb.

Keywords: Archaeology, Heritage, Maghreb, Algeria, Morocco, Tunisia, École Française de Rome.

Réfléchir ensemble sur les trois mots qui figurent dans le sous-titre de ce texte permet un approfondissement sur les vrais enjeux quand on parle de patrimoine. Le Maghreb a son histoire, qu'il ne s'agit en rien d'occulter; mais toutes les sociétés ont une histoire. Le Maghreb a certes une relation particulière aux ruines et a toujours tenu ses distances par rapport à une poétique des ruines.¹ Mais ce particularisme ne peut rien face au fait, incontournable, que ces ruines sont présentes dans le territoire quel que soit le regard que l'on porte sur elles.

L'histoire a rendu le Maghreb longtemps indifférent aux ruines du passé et ce d'autant plus que les "villes mortes du Maghreb" (Schnapp) étaient le fruit d'une colonisation romaine qui pouvait être assimilée à la colonisation française dans la mesure où c'est précisément la phase romaine qui fascinait le plus les chercheurs issus de la puissance coloniale: avec une idéologie faisant émerger une pseudo-continuité qui bien évidemment n'avait aucun support historique. On assiste depuis quelques décennies à une salutaire récupération, en ce sens que le Maghreb sait se

1. Alain Schnapp, *Une histoire universelle des ruines. Des origines aux Lumières* (Paris: Éditions du Seuil, 2020).

réapproprier son histoire qui ne se réduit pas à une succession d'apports extérieurs. Et cette histoire s'inscrit dans un territoire.

Le passé de l'archéologie nous parle de ses liens avec les diplomates (surtout les consuls) et les militaires: nous en gardons encore des traces dans notre vocabulaire quand nous parlons "d'opérations," "d'interventions," de "missions" voire de "chefs de mission."² La récente évolution de la sémantique avec l'apparition de mots nouveaux ("prévention," "diagnostic") montre que l'archéologue commence à se positionner comme un soignant du patrimoine et ce sur délégation de la société tout entière. C'est un progrès.

Au cours des siècles passés, on a vu les uns intervenir sur le patrimoine des autres. Avec plus ou moins de réussite. Des voyageurs, des diplomates, des archéologues. Certains pays ont plus accueilli que d'autres: les visiteurs étaient des invités ou des conquérants. Aujourd'hui la circulation des savoirs conduit à la coopération internationale entre partenaires; et la compétence est le premier critère à faire valoir. Chaque pays indépendant a le droit de la souhaiter, de l'accepter ou de la refuser. Et chacun sait qu'intervenir sur le patrimoine des autres demande de respecter les règles du pays hôte. Même si, à un autre niveau, chaque citoyen du monde doit se sentir concerné par le patrimoine mondial. La coopération est donc d'abord le partage de valeurs et par suite de règlements.

En 1830 la France ne savait pas protéger son patrimoine. Or, 1830, ce fut dans le Nord de l'Afrique la conquête française d'un territoire que l'on n'appela Algérie qu'en 1839;³ et ce fut, en France, l'apparition de la figure de l'*inspecteur général chargé des monuments historiques* (circulaire Guizot du 29 octobre 1830) qui est présente en Algérie après le décret du 12 octobre 1845.⁴ Il y eut ensuite une *Inspection générale des monuments historiques et des musées* (1853) puis un *Service des monuments historiques* avec un *Architecte en chef* (1880).

Il ne s'agissait plus alors de faire une "Expédition" comme en Egypte ou en Morée ou encore en Algérie de 1839 à 1845. L'enjeu était autre mais le fait colonial portait en lui-même la non compréhension du patrimoine des autres puisque l'annexion territoriale entraînait *ipso facto* l'annexion patrimoniale. Le patrimoine algérien fut alors traité comme une province du patrimoine français avec un centrage sur le seul point commun entre eux à savoir les traces de la "romanisation." On se préoccupait surtout de dessiner des monuments ou de relever des inscriptions, pas de prendre en charge un territoire, et la rivalité était entre les militaires et les monuments historiques. Ainsi le chapitre IV de la loi du 30 mars 1887 est encore

2. Frank Braemer, Jean-Paul Demoule, Roland Etienne, Henri-Paul Francfort, Michel Gras et François Sémah, *L'archéologie française à l'étranger. Nouveaux enjeux de politique scientifique* (Paris: MAEE, 2012).

3. Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)* (Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004), 9.

4. Nabila Oulebsir, "Patrimoine et législation entre Paris et Alger," in *1913, Genèse d'une loi sur les monuments historiques*, eds. Jean-Pierre Bady, Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Jean-Michel Leniaud et Vincent Negri (Paris: La Documentation française, 2013), 292-303.

dans une logique “monuments historiques.” Et il en sera encore ainsi en Algérie avec le décret du 14 septembre 1925 portant application à ce territoire de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.⁵

Les débuts de l'École française en Afrique du Nord (1881-1896)

L'École française de Rome (EFR) se préoccupe de la Tunisie mais aussi de l'Algérie depuis la mise en place du Protectorat à Tunis le 12 mai 1881.⁶ Les travaux récents sur l'histoire de l'École⁷ ont permis de mieux connaître Marie-René de La Blanchère,⁸ premier membre de l'École française à partir à l'École supérieure des Lettres d'Alger le 27 octobre 1881 puis en Tunisie: premier directeur des antiquités à Tunis en 1885, il inaugure le 7 mai 1888 le Musée Alaoui au Palais du Bardo. Il est le fil rouge de ce témoignage.

L'action de l'EFR, dans ces années-là, se définit dans le cadre d'une concertation entre un directeur Geffroy qui inspire la démarche et fait le lien avec le ministère, et La Blanchère qui apporte son expérience de terrain et ses qualités personnelles. Geffroy est un homme de 65 ans, en qui La Blanchère a une confiance profonde;⁹ il est le responsable de l'orientation de l'École vers l'Afrique du Nord dans la mesure où le terrain italien n'était pas alors accessible à ses archéologues: cette fermeture, souvent mal comprise, était le signe d'une grande difficulté de la nouvelle Italie unifiée à contrôler son patrimoine qui connaissait des hémorragies de biens culturels. Mais les prospections étaient permises comme le furent, non sans mal, celles de La Blanchère dans les marais pontins.

La Blanchère, arrivé à Alger en novembre 1881 après ses trois années romaines luttait, dans son isolement, pour faire des inventaires de sites. On a montré récemment de manière convaincante sa volonté de prise en compte d'un patrimoine total, y compris islamique, avec l'appui de l'architecte Saladin.¹⁰ Envers et contre tous ou presque. Il est l'exemple même de l'homme qui a fait défaut alors que l'on avait

5. Eugène Albertini, “La réglementation nouvelle des Monuments Historiques en Algérie,” *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie d'Oran* (sept-déc. 1926): 264.

6. Claude Nicolet, “La bataille de l'érudition (de Rome capitale à l'Afrique; de Geffroy à Saumagne),” in *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains* (Paris: Perrin, 2003), 244-58.

7. Michel Gras (textes réunis par), *A l'École de toute l'Italie. Pour une histoire de l'École française de Rome* (Rome: École française de Rome, 2010); Michel Gras et Poncet Olivier (études réunies par), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895* (Rome: École française de Rome, 2012).

8. Stéphane Bourdin et Alessandro Pagliara (a cura di), *Marie-René de La Blanchère dalle Terre pontine all'Africa romana* (Rome: École française de Rome, 2019), avec notamment la contribution de Anne-Florence Baroni, “La Blanchère en Afrique du Nord,” in *Marie-René de La Blanchère*, 15-26; Olivier Poncet, *Une éducation savante. Lettres de Marie-René de La Blanchère à Auguste Geffroy (1878-1886)* (Rome: École française de Rome, 2020).

9. Sur les lettres de La Blanchère à Geffroy: Poncet, *Une éducation*.

10. Myriam Bacha, “Le Service des Antiquités et des Arts de Tunisie au début du protectorat: enjeux scientifiques, institutionnels et patrimoniaux,” in *Under Western Eyes. Approches occidentales de l'archéologie nord-africaine (XIX^e-XX^e siècles)*, eds. Hédi Dridi et Antonella Mezzolani, Andreose (Bologne: Bradypus, 2016), 77-84.

besoin de lui: il meurt en 1896, à 43 ans, de la malaria contractée dans les marais pontins pendant ses années romaines¹¹ et qui ne l'a jamais lâché. C'est dans le territoire difficile de Terracina qu'il avait appris son métier pendant deux ans et demi. On ne comprend pas La Blanchère sans la prise en compte de cette solide initiation: c'est un homme expérimenté, un homme de terrain, qui franchit la Méditerranée. Il savait certes de l'épigraphie: il était *vir doctus* pour Mommsen mais il n'était pas que cela. Il avait, comme tous, le modèle colonial en tête: "je me considère, ainsi que vous l'écrivez, comme un colon détaché de la mère-patrie" écrivait-il à Geffroy le 26 décembre 1881.¹² Mais il y avait chez lui une distance par rapport à d'autres face à la politique coloniale: "Assez de missions Cagnat ou autres du même genre!": lance-t-il à son ancien directeur dès le 15 décembre 1881 depuis Alger.¹³ Et il ajoutait, à propos de l'École supérieure des lettres d'Alger où il se trouvait: "La lutte que nous avons à soutenir est bien vieille: elle dure depuis qu'il y a un monde entre les gens comme nous et les gens comme eux."¹⁴ Le 17 janvier 1882, toujours à Geffroy, il montrait son pessimisme: "La Tunisie nous échappe et, je le crains, définitivement. Vous savez sans doute que Cagnat y a une seconde mission, doublée cette fois d'un architecte [Saladin]. J'ai lieu de craindre qu'on ne l'envoie tout simplement faire la prise de possession des antiquités tunisiennes."¹⁵ Il y revient le 23 mars: "Je n'irai pas en Tunisie: c'est le domaine de la mission permanente [souligné dans le texte] de Cagnat."¹⁶ Toutefois le vent tourne et, après sa nomination à Tunis le 10 février 1885 comme directeur du Service des Antiquités, il quitte Alger et dès le 10 mai 1885 son message à Geffroy est explicite: "Quant à l'Algérie, qu'il soit donc bien entendu une fois pour toutes, qu'il n'y a rien à y faire, rien! Le pli est pris, les habitudes faites, la plupart des monuments ont péri, ceux qui subsistent sont irrévocablement aux mains des Monuments historiques, le reste ne pourra pas être soustrait à la loi française, qui ne pourra jamais valoir celle que nous faisons pour ce pays-ci. Enfin, il y a les gens! L'Algérie ne sera d'ici à bien longtemps, qu'une terre d'exploitation pour les politiciens et les banquistes (sic). La Tunisie ne l'est pas encore; quand elle le sera, je n'y serai plus. Voilà pourquoi j'espère faire quelque chose."¹⁷ Une analyse qui pourrait sembler excessive comme l'était cet homme de science et de passion. Mais dont le cri résonne encore.

Le "coup de gueule" de La Blanchère se retrouve quelques années plus tard (1892) dans un texte de Charles Diehl (EFR 1881-1883) qui dénonce impitoyablement toute une série de destructions, un texte d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans une vision qui ne recule pas devant l'exaltation coloniale mais qui précisément pour cela

11. Il en avise Geffroy dès le 9 mai 1879: Poncet, *Une éducation*, 107.

12. Poncet, *Une éducation*, 236.

13. Ibid., 233.

14. Ibid., 236.

15. Ibid., 239.

16. Ibid., 261.

17. Ibid., 287.

trouve inadmissible le vandalisme qui est toléré. Bien plus tard, Charles Picard dans un long hommage à Gsell se fit l'écho de cette indignation:

“Il y a dans les dossiers de la direction des Antiquités de Tunisie certain excellent rapport [de Gsell] sur l'exploration scientifique de Carthage, objet de tant d'impatiences et de querelles. J'ai pu prendre connaissance de ce Mémoire. Il n'est certes pas tendre pour nos atermoiements publics et nos longues erreurs administratives ou scientifiques.”¹⁸

L'apport de La Blanchère: de la réhabilitation du territoire au modèle italien

Pour éviter ces dysfonctionnements, l'objectif de La Blanchère avait été dès le début de réussir le contrôle du patrimoine du territoire. Dès le 7 avril 1882, après avoir évoqué le projet d'exploration de la province d'Oran, il avait annoncé à Geffroy son souhait de faire “une grande carte archéologique” et demandait du renfort.¹⁹ Et, le 1^{er} juillet 1882, il exposait à son ancien directeur la structure de son rapport: “je pense qu'il aura 150 à 200 pages de texte, plus 3 cartes, une dizaine de plans, une vingtaine de dessins et quelques restaurations de monuments.” Le ton était donné. Il y revenait dans une lettre du 10 mai 1885 à propos de la Tunisie: “L'œuvre à laquelle je voudrais associer l'École et qui est la nôtre ici, est une carte archéologique et un inventaire détaillé de la Régence (...). Il me faut maintenant un archéologue qui ne vienne ici ni faire son apprentissage ni faire sa thèse mais qui vienne attacher son nom à la Carte archéologique, œuvre commune.”²⁰ On ne pouvait être plus clair et il y avait là une approche moderne du patrimoine qui surprend en 1885. Le message ne sera pas oublié par Gsell en 1911 et par ses successeurs. Un *Atlas préhistorique* sera plus récemment l'une des priorités des partenaires tunisiens et l'EFR s'est honorée en publiant 11 fascicules entre 1985 et 1998.

Sans doute son tempérament entier a-t-il porté La Blanchère à quelques maladresses. Pour des raisons administratives et pécuniaires, il quitte son poste le 20 mai 1890 pour celui d'inspecteur des bibliothèques et musées mais fait tout pour garder ses anciens pouvoirs. Il écarte Toutain de sa succession au profit de Doublet, un ancien architecte de l'École française d'Athènes, rapidement remplacé par Gauckler, et Toutain à sa sortie de l'EFR (1892) quitta l'Afrique où il était très actif (à Chemtou et Tabarka)²¹ et la publication de sa thèse, l'année de la disparition de La Blanchère (1896), marque la fin de sa phase africaine.

18. Charles Picard, “Notice sur la vie et les travaux de M. Stéphane Gsell,” *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 91/1 (1947): 51. Charles Picard, ancien directeur de l'École française d'Athènes (1919-1925) était en 1947 professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut. Il est le père de Gilbert Picard (*infra*).

19. Poncet, *Une éducation*, 265.

20. *Ibid.*, 287.

21. Monique Dondin Payre, “Jules Toutain et Stéphane Gsell à l'École française de Rome (1886-1891): une étape décisive pour l'étude du Maghreb,” in *Construire l'institution*, 479-94. Paul Gauckler, inspecteur en Tunisie (1892) succède à La Blanchère en 1896 et reste en poste jusqu'en 1905. Jules Toutain publia en 1896 sa thèse sur *Les cités romaines de la Tunisie* (BEFAR, 72).

1885 est loin de 1830 mais paradoxalement, on doit se demander comment expliquer la création d'une direction des antiquités à Tunis dès 1885 alors que ce modèle n'existe pas en France. La réponse est simple: La Blanchère et Geffroy ont le modèle italien en tête. On a des traces des relations entre Fiorelli *Direttore generale delle Antichità e Belle Arti* à Rome depuis 10 ans (1875) avec Geffroy mais aussi La Blanchère pour les travaux de ce dernier dans les marais pontins. Ainsi la lettre du 11 avril 1879: "M. Fiorelli me fait perdre un temps précieux faute d'avoir compris ce que vous lui avez bien expliqué" écrit de manière assez impertinente La Blanchère à Geffroy²² mais le 1^{er} décembre 1881 il ajoute: "Les Italiens riraient bien s'ils voyaient comme nous entendons, nous, la question des *Scavi e Monumenti*. Dans notre France africaine, pas d'inventaire, pas de conservation, rien."²³ Or, en 1883 puis en 1885, Fiorelli publie deux textes programmatiques adressés à son ministre de tutelle: *Sull'Ordinamento del Servizio archeologico*.²⁴ Le premier de ces textes (*Prima relazione*, 1883) proposait une décentralisation des services de la protection du patrimoine à un niveau régional et surtout une unification des fouilles et des musées. Ces textes sont le point de départ des décrets de 1904 et 1907 qui mettent en place les Surintendances italiennes. Fiorelli avait agacé parfois La Blanchère, impétueux et impatient, mais l'administration italienne paraissait à ce dernier bien en avance sur la française. Et cette décentralisation annoncée lui semblait apte à corriger les blocages dont il avait souffert pour ses travaux.

C'est donc sur la base de leur connaissance de la situation italienne que Geffroy, en dialogue avec La Blanchère, a suggéré au Ministère de l'Instruction publique alors guidé par Jules Ferry (Xavier Charmes, chargé de ce dossier au ministère, est son confrère à l'Académie des sciences morales et politiques) de créer une direction des antiquités à Tunis. Nous ne possédons que quatre lettres de La Blanchère à Geffroy pour les années 1883-1885 mais dès le 4 janvier 1883²⁵ on se rend compte que les contacts avec Charmes existent, et que les projets pour la Tunisie comme pour l'Algérie sont déjà sur la table. Le 10 mai 1885 répondant à Geffroy, La Blanchère écrit: "Certainement que j'ai les Musées. Je suis même en train de faire la loi qui doit les régir." Comme l'a remarqué l'éditeur de la correspondance,²⁶ La Blanchère est en train de rédiger le texte qui transforme le service mis en place depuis peu (décret du 8 mars 1885 sur le Service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques) en Direction des Antiquités et des Arts (décret du 12 janvier 1886) avec éviction des monuments historiques. Plus tard, le 16 mars 1888, peu avant l'inauguration du musée Alaoui, Geffroy écrit à Charmes: "Notre administration archéologique et monumentale de Tunisie est votre œuvre (...) et vous vous intéressez à l'homme [La Blanchère] à qui vous avez fait confier cette administration. Laissez-moi vous

22. Poncet, *Une éducation*, 92.

23. Ibid., 49 et 228.

24. Pier Giovanni Guzzo, *Antico e archeologia. Scienza e politica delle diverse antichità* (Bologne: Nuova Alfa editoriale, 1993), 69-73.

25. Poncet, *Une éducation*, 281-82.

26. Ibid., 286.

dire que je suis (...) très content de lui en ce moment;²⁷ et on sent entre Geffroy et Charmes une certaine complicité. Il y a eu un arbitrage probablement difficile en 1885 sur l'insertion ou non des musées, et Geffroy était inquiet sur ce point car il avait le modèle italien en mémoire. Mais c'est le modèle italien qui a conduit Paris, semble-t-il, à écarter les architectes du Service des Monuments Historiques. Geffroy et La Blanchère y sont pour quelque chose.

La Blanchère, un archéologue entre épigraphistes et architectes

L'épigraphiste René Cagnat est celui que La Blanchère citait à Geffroy en 1881 comme son concurrent pour Tunis (*supra*). On perçoit en effet une différence d'analyse entre deux hommes qui se connaissent bien: ils se sont rencontrés au lycée Louis-le-Grand et n'ont qu'un an de différence; et logiquement, La Blanchère (promotion 1874) entra à l'École Normale Supérieure (ENS) un an après Cagnat (promotion 1873); mais celui-ci, après son agrégation de grammaire en 1876, ne partit pas à Rome et enseigna quatre ans au collège Stanislas de Paris avant sa thèse. Or, dans ces années, les normaliens étaient nombreux à entrer à l'EFR: Fernique en 1876, Albert en 1877, La Blanchère en 1878. Cagnat est donc celui qui n'est pas passé par Rome (face à Fernique qui est de sa promotion à l'ENS) et on ne peut exclure quelque discrimination à son égard. Or, orphelin tout jeune, Cagnat avait été adopté par Léon Renier et il devait donc avoir quelque appui: Renier est alors le maître de l'épigraphie en France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (AIBL) depuis 1856 et professeur au Collège de France depuis 1861. Cette situation est donc surprenante. L'explication avancée par Nicolet ("[Cagnat était] trop âgé et déjà trop confirmé")²⁸ n'est pas convaincante. En fait, c'est l'agrégation de grammaire de Cagnat qui a probablement provoqué un blocage: Geffroy, qui devient en 1876 et pour dix ans président du jury de l'agrégation d'histoire, privilégie cette agrégation pour les antiquisants: Fernique, La Blanchère, Jullian et Diehl recrutés entre 1876 et 1881 sont tous agrégés d'histoire; il y a de rares agrégés des lettres et aucun agrégé de grammaire avant Grenier qui n'arrive à Rome qu'en 1904 avec un autre directeur, Duchesne. Ainsi Cagnat n'est pas venu à Rome, probablement contre son gré, et garda toujours ses distances avec Rome: il ne publia que deux articles dans les *MEFR*, en 1887 et 1891, soit après sa nomination au Collège de France en 1887 alors que La Blanchère en publia quatorze entre 1881 et 1892, comme Toutain entre 1891 et 1898.

Cagnat, qui avait accompagné le corps expéditionnaire français en 1881,²⁹ adhérait complètement au modèle colonial comme Renier et tant d'autres. Auteur d'une œuvre impressionnante, il a eu pour lui la durée: il meurt en 1937, soit 41 ans après La Blanchère disparu à 43 ans: on passe du simple au double ou presque.

27. Poncet, *Une éducation*, 306.

28. François Bérard et Ginette Di Vita-Evrard, *L'épigraphie dans les "Mélanges d'archéologie et d'histoire" (1881-1970)* (Rome: École française de Rome, 1997), 5.

29. Sarah Rey, "L'expérience africaine," in Sarah Rey, *Ecrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)* (Rome: École française de Rome, 2012), 130.

Malgré leurs approches différentes, les deux hommes sont proches. C'est Cagnat qui en 1896 fait la notice nécrologique de La Blanchère dans l'Annuaire de l'ENS; c'est déjà lui qui avait préfacé la thèse sur Terracine (1884), et il fit des comptes rendus d'autres travaux de La Blanchère. Toutefois, et plus largement, des différences de sensibilité sont perceptibles entre les épigraphistes (la lignée familiale Renier-Cagnat-Merlin, ce dernier gendre de Cagnat, *infra*) et ceux qui ont une vision globale du patrimoine comme La Blanchère.

Il y a les épigraphistes mais il y a aussi les architectes. Le XIX^{ème} siècle français avait été un grand moment dans la mise en place d'une stratégie pour les monuments historiques avec, on l'a dit, l'apparition de la figure de l'inspecteur en 1830. Alors que l'Algérie, comme les autres pays du Maghreb, avait une relation distante avec ses ruines (*supra*), la colonisation française avait fait de l'architecte en chef des monuments historiques, Edmond Duthoit (1837-1889), élève de Viollet-le-Duc, l'homme fort pour l'Algérie à partir de 1880;³⁰ son successeur fut Albert Ballu (1849-1939). Et rapidement l'intérêt s'était porté sur Timgad, parfois qualifiée de Pompéi algérienne. Il y avait donc eu alors un double décrochement: d'une part par rapport aux archéologues qui ne travaillaient pas de la même façon que les architectes mais qui à l'époque n'avaient aucune stratégie alternative de terrain face à un Service des monuments historiques à qui l'on doit reconnaître une certaine efficacité, parfois redoutable; d'autre part, et surtout, un décrochement par rapport à une société indigène en apparence indifférente face à une intervention brutale sur les ruines, surtout perçues localement comme le signe de la fragilité des créations humaines. Il était donc difficile de provoquer une adhésion, même des élites. Cette distanciation a provoqué aussi des clivages franco-français entre le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère des Beaux-Arts qui conduisit notamment le premier de ces ministères à écarter tout qui était musulman pour limiter l'intrusion des Monuments historiques, renforçant encore le sentiment que seul le romain était intéressant pour le colonisateur.

Nul doute dans ce contexte que le rôle de La Blanchère fut important. Il réussit avec l'aide de Geffroy à gagner la confiance de Charmes alors que celui-ci avait dans un premier temps aidé Cagnat à la demande de l'AIBL. Mais Charmes écarta ensuite certaines idées de La Blanchère et de l'architecte Saladin (ancien collaborateur de Cagnat) pour la prise en compte du patrimoine global de la Tunisie au profit de la seule antiquité dans le seul but d'écarter le Service des Monuments Historiques en qui il voyait un concurrent. Ainsi, ce n'est pas seulement une idéologie "colonialiste" qui a porté à privilégier la phase romaine mais aussi une banale rivalité de compétences dans les ministères parisiens.

Après Geffroy et La Blanchère: le temps des incertitudes (1896-1954)

En mars 1895 Geffroy achève son second mandat de directeur à Rome; il meurt quelques mois plus tard. En mai 1896 c'est au tour de La Blanchère de mourir. Une

30. Oulebsir, *Les usages*, 195.

page se tourne. Geffroy, au cours de son second mandat (1888-1895), avait recruté systématiquement pour l'Afrique: Audollent (EFR 1888-1890), Toutain (EFR 1890-1892) et Graillot (EFR 1892-1894) alors que Gsell (EFR 1886-1890, le premier membre à rester quatre ans) se convertit à l'Afrique dans le contexte du retour de Geffroy et fut celui qui y fit la plus longue et féconde carrière; on lui doit notamment une monumentale *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* publiée à partir de 1913.

Toutefois les hommes de terrain sont rares: Grenier (EFR 1904-1907) pour peu de temps, puis Anziani et Martin (EFR 1909-1912 et 1912-1913) tous les deux tués dès 1914 à 27 et 26 ans, comme de Pachtère (EFR 1907-1910), mort lui aussi à la guerre en 1916 à 35 ans. Gauckler, vrai successeur de La Blanchère, n'était pas passé par Rome mais mourut à Rome en 1911 à 45 ans, lui qui écrivait en 1905: "nous avons renoncé aux sondages sporadiques et à la recherche du bibelot."³¹ Quand on relit les pages de ses *Nécropoles de Carthage* (1915) on ne peut pas ne pas penser à la manière de travailler de Paolo Orsi en Sicile; mais Anziani aurait pu faire lui aussi du bon travail comme le montre un mémoire de 58 pages publié dans les *MEFR* 1912 sur l'archéologie funéraire dans le Sahel tunisien, avec une étonnante attention aux architectures.

Dans ce contexte souvent tragique, sous la longue direction romaine de Duchesne (1895-1922) et malgré l'intense activité de Merlin ancien membre (EFR 1900-1903) mais surtout directeur des Antiquités à Tunis de 1905 à 1920, la dynamique créée par l'association Geffroy-La Blanchère baisse d'intensité, tout au moins en apparence. A partir du relevé notarial effectué par Merlin,³² il faudra analyser en profondeur les politiques alors mises en œuvre à partir des correspondances, des documents d'archive et des dossiers scientifiques disponibles (les archives du Fonds Poinssot déposées à l'INHA à Paris et qui comprennent également les archives Gauckler et Merlin sont précieuses à cet égard).³³ C'est un bel enjeu pour la recherche future.

Un moment important fut certainement 1906.³⁴ Un jeune membre de l'École de 25 ans, Carcopino, arrive alors en Tunisie; et Merlin, récemment nommé directeur des antiquités, lui confie une fouille aux environs de Dougga. Carcopino³⁵ s'ennuie sur cette fouille sans grand intérêt pour lui et, avec l'accord de Merlin, il va prospecter le dimanche à cheval dans les environs et découvre, sur le signalement du cheikh local, une magnifique inscription qu'il va publier quelques mois après dans

31. Rey, *L'expérience*, 158 n. 217.

32. *L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome* (Paris: De Boccard, 1931), 201-6.

33. Houcine Jaïdi, "La création du Service des antiquités de Tunisie: contexte et particularités." In *Fonds Poinssot*, eds. Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans, Meriem Sbaï et Monique Dondin-Payre, 127-38 (Paris: Publications de l'Institut National d'Histoire de l'Art., 2017), en ligne, DOI: 10.4000/books.inha.7157.

34. Pour l'hommage rendu en 2006: Azedine Beschaouch, "L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et la connaissance du Maghreb antique," *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 150/4 (2006): 2053-71.

35. Jérôme Carcopino, *Souvenirs romains* (Paris: Hachette, 1968), 113-29.

un long mémoire de 114 pages dans les *MEFR* 1906 et qui le rend célèbre. Il a certes bénéficié des conseils de Cagnat mais, en seulement quatre mois, il a écrit un texte saisissant et montre que, comme Claude Nicolet aimait à le dire pour lui-même, il n'était pas épigraphiste mais savait de l'épigraphie. Comme La Blanchère.

Carcopino eut ensuite une expérience algérienne de 1912 à 1914 à la Faculté des lettres d'Alger et comme inspecteur des antiquités. Ce passage en Algérie permet de rappeler son lien fort avec Gsell ("mon maître Gsell"). Gsell, qui s'était formé dans les fouilles de Vulci, comme La Blanchère dans les marais pontins, avait un regard vers le terrain différent de celui des purs épigraphistes.

Après la création d'une direction des Antiquités à Alger, en juin 1923 seulement (soit près de 40 ans après la direction voulue par La Blanchère à Tunis), le directeur en poste à Alger, Albertini (EFR 1903-1906) observe lucidement:

"On légifère en France avant tout pour des cathédrales, des maisons du Moyen Age, des châteaux de la Renaissance; ce sont les monuments de ce genre qui étaient au premier plan dans la pensée de ceux qui élaboraient et discutaient les textes en 1887 comme en 1913. Nous voyons les choses tout autrement ici, en présence des ruines romaines perdues dans le bled, si aisément transformées en carrières. Des mesures s'imposeraient surtout pour la sauvegarde de vieilles agglomérations indigènes."³⁶

On perçoit bien le besoin d'un regard territorial et Albertini s'inscrit dans la trace ouverte par La Blanchère plus de trente ans avant. Le point final sur les agglomérations indigènes est particulièrement intéressant. Les démolitions brutales des habitats traditionnels pour mettre au jour des ruines antiques sous-jacentes, que l'on soit à Dougga,³⁷ à Delphes, en Algérie ou dans le centre de Rome, montrent une stratégie de mise en valeur sélective qui ne va pas sans poser de problèmes, surtout sans adhésion sociale.

La politique coloniale a donc eu sur le patrimoine un effet multiplicateur sur des carences qui avant d'être politiques étaient scientifiques. Si Delattre (1850-1932) avait fouillé à Carthage comme Paolo Orsi (1859-1935) le faisait alors en Sicile orientale, juste en face, son apport ne serait pas jugé comme il l'est aujourd'hui ou comme il l'a été hier ("le plus célèbre fouilleur et massacreur de la ville antique" écrivait Georges Ville dans l'introduction du *Dictionnaire de l'archéologie* en 1967). Et Ennabli³⁸ a raison de souligner que le *tophet* de Carthage est un exemple de l'incapacité de l'administration française en 1922 à protéger le patrimoine. Imaginons un instant Orsi dans le *tophet* de Carthage et la suite n'aurait pas été la

36. Albertini, "La réglementation," 267. Cf. Oulebsir, *Les usages*, 221 et Oulebsir, *Patrimoine et législation*, 303.

37. Analyse de Clémentine Gutron, *L'archéologie en Tunisie (XIX^e-XX^e siècles). Jeux généalogiques sur l'Antiquité* (Paris: Karthala, 2010), 137-66.

38. Abdelmagid Ennabli, *Carthage. "Les travaux et les jours."* *Recherches et découvertes 1831-2016* (Paris: CNRS éditions, 2020), 19.

même: la question du *tophet* serait restée une question purement scientifique bien loin de toutes les instrumentalisation. Et on aurait évité des positionnements par rapport à des idéologies externes au dossier lui-même.

Carcopino et ses amis Albertini et Grenier (ils étaient ensemble à l'EFR de 1904 à 1906) vont se retrouver sur la question de la protection du patrimoine, un thème amorcé par La Blanchère dont l'impulsion, trop rapidement interrompue, fut prolongée et reprise par Albertini. Le 11 février 1933, devant la *Société des Etudes Latines* à Paris, Albertini, alors professeur au Collège de France, exposa longuement le projet d'une nouvelle législation française en matière d'archéologie partant de la constatation suivante à propos des architectes des monuments historiques:

“La conduite des fouilles est une tâche à laquelle ils ne sont guère préparés; leurs occupations ne leur permettent d'ailleurs que des visites espacées et rapides sur les chantiers.”³⁹

Et il mettait en avant l'exemple italien qu'il connaissait bien depuis son passage à Rome. Cela devait conduire, en liaison avec Grenier et Carcopino, à la loi de 1941, certes influencée par la loi italienne de 1939 (dite loi Bottai) mais aussi conditionnée par la réflexion conduite surtout en Algérie et Tunisie. C'est dire que, paradoxalement, le Maghreb a été le terrain d'expérimentation des normes administratives qui, encore aujourd'hui, règlent la protection du patrimoine dans l'Hexagone.

Le Maroc a suscité un intérêt scientifique à l'École française bien avant le Protectorat. On note, dès le début du siècle, un engagement sérieux de Besnier (EFR 1896-1899) sur la géographie ancienne du Maroc⁴⁰ dans la dynamique créée par le grand travail de Tissot.⁴¹ Chatelain (EFR 1908-1911)⁴² fut recruté pour la Tunisie mais, à la suite d'une affectation au Maroc pendant la guerre (il fouilla à Volubilis dès mai 1915), il devint directeur du Service des Antiquités en juillet 1918 (à Volubilis) avant Thouvenot (EFR 1919-1920) et Euzennat (EFR 1951-1952 et 1953-1954). Les bibliographies sont à première vue impressionnantes (138 articles pour Chatelain de 1915 à 1950, 169 pour Thouvenot de 1932 à 1979, 78 pour Euzennat de 1955 à 1995) mais ce sont souvent des notices ponctuelles. On note un rôle particulier tenu à la fois par Henri Terrasse⁴³ et par le site de Volubilis, siège pendant 10 ans de la direction des antiquités (1918-1928): un choix qui n'était idéologiquement pas neutre et symbolisait la continuité entre le pouvoir préromain

39. Eugène Albertini, “Une démarche de la Société des Etudes Latines pour l'organisation d'un Service des Antiquités,” *Revue d'Etudes Latines* XII (1933): 55-6.

40. Maurice Besnier, “Géographie ancienne du Maroc,” *Archives marocaines* 1 (1904): 301-65; Maurice Besnier, “La géographie économique du Maroc dans l'Antiquité,” *Archives marocaines* 7 (1906): 271-95.

41. Charles Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane* (Paris: Imprimerie nationale, 1878).

42. Véronique Brouquier Reddé et René Rebuffat, *Louis Chatelain 1883-1950. Biographie, bibliographie* (Rabat: Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine, 2004).

43. Salima Naji, “Archéologie coloniale au Maroc 1920-1956,” *Les Nouvelles de l'archéologie* 126 (2011): 23-8.

puis romain et le pouvoir colonial. Robert Etienne (EFR 1947-1949) publia bien plus tard, en 1960, une monographie sur Volubilis qui se remarque dans une bibliographie très parcellisée sur ce site.⁴⁴ Euzennat fit de même sur le *limes* de Tingitane en 1989.⁴⁵ Bien d'autres anciens membres de l'École apportèrent marginalement une contribution à la connaissance du Maroc antique (de Colin, J. Aymard et Carcopino à Frézouls et Gascou).

Le passé récent, un certain retour à La Blanchère

Les années 1950 sont un moment de rupture politique précédant la rupture scientifique des deux décennies suivantes. Rupture mais aussi parfois retour à La Blanchère. En restant d'abord au Maroc, on pourrait distinguer deux phases: la première avec le site de Thamusida qui joua, de 1959 à 1962, le rôle de chantier-école pour de jeunes membres de l'EFR (par ordre chronologique Callu, Nicolet, Zehnacker, Rebuffat, Morel les deux derniers étant archéologues). C'était encore le modèle traditionnel (si l'on excepte La Blanchère) avec de jeunes membres – inexpérimentés ou presque – se formant au Maghreb, un modèle qui existait aussi en Italie depuis 1946 (Bolsena). Ensuite, une seconde phase, beaucoup plus professionnelle, avec un engagement collectif dû à l'action tenace et constante de Rebuffat (EFR 1959-1961) d'abord à Thamusida puis plus largement dans la vallée du Sebou et dans tout le Maroc⁴⁶ qui conduisit à l'émergence d'une équipe de recherche et à un travail collectif: il y avait là, avec l'appui du CNRS, une nouveauté dans la stratégie scientifique française au Maghreb qui entraîna de nombreux chercheurs (Ginette Di Vita Evrard, Eliane et Maurice Lenoir, Antoinette Hesnard, Véronique Brouquier Reddé, Virginie Bridoux notamment); sans oublier l'engagement de Rebuffat en Libye qui sort du cadre de cette analyse dans la mesure où l'EFR n'est pas concernée. L'action de M. Lenoir, à Volubilis et à Zilil (Dchar Jdid) à 30 km au sud de Tanger à partir de 1976, s'inscrit dans la continuité de celle de Rebuffat mais elle introduit avec force la dimension de la formation des archéologues marocains, une dimension que seul Yvon Thébert avant lui avait pratiquée en Tunisie (Bulla Regia).

Le Maghreb avait attendu longtemps pour avoir à nouveau des archéologues confirmés, anciens membres de l'EFR, engagés sur le terrain comme Duval, Février, Lancel et Rebuffat: des hommes qui ont beaucoup fouillé et beaucoup publié. Ils sont à Rome de 1953 à 1955 (Duval et Lancel), de 1955 à 1957 (Février), de 1959 à 1961 (Rebuffat): précisément au moment où craque l'empire colonial et peut-être en raison d'un contexte qui les responsabilise, par-delà leurs options politiques. Morel (EFR 1960-1963) et Gros (EFR 1966-1969) arrivèrent ensuite. Après 1971, Thébert s'engage à Bulla Regia, Baratte à Haïdra (après Diehl, Piganiol et surtout Duval),

44. Robert Etienne, *Le quartier nord-est de Volubilis* (Paris: CNRS éditions, 1960).

45. Maurice Euzennat, *Le limes de Tingitane* (Paris: CNRS éditions, 1989).

46. René Rebuffat, "Histoire de l'identification des sites urbains antiques du Maroc," in *Africa romana*, atti del XIII convegno de studio, Djerba, 10-13 dicembre 1998, vol. I (Roma: Carocci editore, 2000), 865-914.

Scheid plus tard à Djebel Oust et Lenoir au Maroc toujours en partenariat étroit avec les archéologues tunisiens et marocains. Sous la direction de Pierre Boyancé, un Tunisien, Azedine Beschaouch, déjà passé par l'École normale supérieure à Paris, était devenu membre à titre étranger de l'EFR de 1967 à 1970 avant d'avoir des responsabilités en Tunisie et plus tard à l'UNESCO.

1967 fut un moment crucial pour la reprise des relations scientifiques sur de nouvelles bases.⁴⁷ A partir de ces années (mais dès 1963 à Sbeitla et 1966 à Haïdra pour Duval), tout change et cela a donné des résultats: de 1970 à 2010, l'EFR a publié une cinquantaine de volumes sur le Maghreb, la plupart archéologiques, dont dix volumes sur Carthage. Il y a eu une impulsion donnée par Georges Vallet à son arrivée à la direction de l'EFR (1970) avec une politique volontariste et ciblée de recrutement (un retour à Geffroy): ce fut l'arrivée à Rome dès 1971 de Thébert, premier "cloutier" à intégrer une institution qui avait encore le "vieux" statut de 1875 qui ne connaissait pas l'ENS de Saint-Cloud pour le vivier de ses candidats; ce furent ensuite Baratte en 1973 et Scheid en 1974 (pas seulement "africains") puis Lenoir en 1975.

Il y avait eu aussi ceux qui avaient dirigé les Services des Antiquités, de Tunisie depuis 1942 comme Picard (Rome 1938-1939), ou du Maroc depuis 1955 comme Euzennat (Rome 1951-1952 et 1953-1954) avec le transfert en métropole du Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM) devenu Institut d'archéologie méditerranéenne (IAM) puis Centre Camille Jullian (CCJ) à Aix-en-Provence. Et on ne doit pas oublier le CNRS et la revue *Antiquités africaines*, une référence depuis 1966. Le CNRS fut très présent à Carthage, pour la publication des inscriptions chrétiennes par Liliane Ennabli avec, entre autres, trois volumes publiés par l'EFR en 1975, 1982 et 1991. Et c'est aussi le CNRS qui a permis à Michèle Blanchard Lemée de poursuivre un programme sur les mosaïques d'Algérie (Djémila, Sétif), programme toujours actif aujourd'hui (Lambèse depuis 2006) et dont le point de départ se trouve dans l'enseignement de Georges Ville (EFR 1957-1959), disparu en 1967 à 38 ans dans un accident de la route au retour d'une mission au Maghreb: Ville qui, après Colozier (EFR 1949-1952) en 1950 puis Février et Veyne (EFR 1955-1957) en 1956, était allé fouiller à Utique dans un contexte de contestation face au début de la guerre d'Algérie.

Il faudrait s'arrêter longuement sur Février mais le cas de ce singulier et attachant acteur a été longuement étudié. Qu'il suffise ici de rappeler ici brièvement – mais avec force –, ce que cette trajectoire nous enseigne. Il s'agit d'abord d'un parcours qui exprime la plus haute définition de l'archéologie: une science du territoire qui ne doit oublier ni les hommes et les femmes qui y vécurent hier ni ceux et celles qui y vivent aujourd'hui; une science humaine dans tous les sens du terme.

47. Clémentine Gutron, "Jeux d'influence sur le terrain archéologique tunisien (XIX^e-XX^e siècles): l'École française de Rome à l'épreuve de l'histoire," in *Connaitre l'Antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIII^e au XXI^e siècle*, eds. Corinne Bonnet, Véronique Krings et Catherine Valenti (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2010), 171-82.

Toutefois, un parcours individuel, fût-il par certains aspects exceptionnels, ne peut servir de clef à disposition des générations suivantes pour ouvrir toutes les portes. C'est à chaque chercheur, au bon moment, de faire les bons choix et de prendre ses responsabilités: Février n'est pas un capital mais une valeur morale. Il reste que la relation si particulière qu'il eut avec l'Algérie et les Algériens doit rester dans nos mémoires. Sa disparition en 1991, à 60 ans, a paru prématuré tant cet homme pudique et courageux avait encore à enseigner. Et son impact sur le terrain fut poursuivi en Tunisie par Michel Fixot (Sidi Jdidi). Dans le cadre de cette analyse, il est le trait d'union naturel entre La Blanchère et la génération Thébert-Lenoir.

La Blanchère, Gauckler, Anziani, Martin, de Pachtère, Ville, Février; plus récemment Thébert, Lenoir, Modéran. Le destin prématurément brisé de ces hommes proches du Maghreb – tous anciens membres de l'EFR sauf Gauckler – a pesé lourdement sur la relation avec l'Afrique du Nord d'hier comme avec le Maghreb d'aujourd'hui.

Pourquoi le modèle La Blanchère-Gauckler a-t-il été oublié jusqu'aux années 1970? Faut-il incriminer l'obsession épigraphique qui a parfois mis au second plan une vision territoriale, ou ces disparitions trop rapides? Ces explications ne suffisent pas. On doit aussi mettre en avant le décalage entre l'engagement des jeunes membres sur le terrain africain et leur travail de thèse, important pour leur carrière. Si l'on excepte la thèse de Toutain sur les cités romaines de Tunisie en 1896 et celle d'Audollent sur Carthage romaine en 1901, il n'y a plus – de la part des anciens de l'EFR – de thèse sur le Maghreb avant celle de Duval en 1971 sur Sbeitla, sauf celle de Chatelain sur le *Maroc des Romains* en 1944. Et après Duval on ne trouve que la thèse de Thébert sur les thermes d'Afrique du Nord publiée en 2003⁴⁸ et partiellement celle de Lenoir sur le camp romain en 2011.⁴⁹ Sans oublier la fine analyse historique de Modéran.⁵⁰ Ce décrochage, qui peut s'expliquer de multiples manières, a probablement été un facteur de faiblesse dans le parcours des responsables des chantiers archéologiques (les "chefs de mission" pour retrouver un instant le vieux langage militaire).

Faut-il aussi observer un parallèle entre le malaise politique croissant après l'échec de la loi du 4 février 1919 et du gouverneur Jonnard⁵¹ et une sorte de malaise scientifique qui semble être celui des quelques membres qui continuent de partir dans les années 20 et 30 travailler au sud de la Méditerranée mais dont les travaux ne débouchent plus comme par le passé? Il faudra revenir sur certains parcours pour éviter des jugements trop hâtifs qui pourraient être injustes. Mais le contraste est

48. Yvon Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen* (Rome: École française de Rome, 2003).

49. Maurice Lenoir, *Le camp romain: Proche-Orient et Afrique du Nord* (Rome: École française de Rome, 2011).

50. Yves Modéran, *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e s.)* (Rome: École française de Rome, 2003).

51. Charles-Robert Ageron, "Une politique algérienne libérale sous la III^e République (1912-1919)," *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (avril-juin 1959): 121-51.

saisissant. La plupart des membres travaillent alors en Italie et ne s'investissent pas au Maghreb; ou ne font que passer. A l'exception de ceux qui comme Leschi, Picard, Euzennat ont des responsabilités.

Le Maghreb comme laboratoire

Regarder l'archéologie du Maghreb aujourd'hui c'est donc se demander quel modèle archéologique est le plus porteur d'avenir dans le monde de demain.⁵² Et les "recettes" ne sont pas différentes au Maghreb par rapport au reste du monde: d'ailleurs, un traitement spécifique pour le Maghreb serait par définition "post-colonial." Chaque stratégie a ses limites: passer de site en site ne permet aucun engagement scientifique approfondi et conduit surtout à traiter le site comme un simple pourvoyeur de données, attitude de moins en moins acceptable; "s'enfermer" sur un site pour des décennies peut présenter des risques, notamment celui de ne pas répondre à des urgences face aux transformations des territoires. La solution est à chercher dans une troisième voie qui est celle de l'investissement sur quelques sites sélectionnés dans le cadre de programmes suivis, pas forcément permanents. Des sites choisis certes en raison de leur intérêt scientifique mais la priorité est de travailler sur ce qui pourrait disparaître rapidement: le préventif doit être prioritaire. Et l'articulation prévention/programmation est une clef gagnante. On ne fait pas son marché quand on choisit un site de fouille comme cela a trop souvent été le cas dans le passé, et pas seulement dans le passé colonial. Il faut des programmes de recherche mais aussi de formation à la recherche conduits, au Maghreb comme en France et partout ailleurs, par des équipes locales avec une dimension plus large, européenne et internationale, si les autorités locales le souhaitent. Avec une composition des équipes reflétant tout simplement les compétences existant dans le domaine concerné par-delà la nationalité de chacun. C'est le modèle dont rêvaient Yvon Thébert pour Bulla Regia en Tunisie et Maurice Lenoir pour Zilil au Maroc.

Ici l'expérience de la campagne UNESCO à Carthage mérite un rappel. Ce fut un moment fort. D'abord par la dimension internationale impressionnante et par les résultats acquis. Jamais on n'avait vu un rassemblement de compétences de cette importance avec un renouvellement complet de la compréhension de ce site exceptionnel: l'habitat de Carthage fut d'abord dans la plaine littorale avec les nécropoles sur les collines, et non le contraire comme on le croyait avant. Un renversement copernicien. L'EFR y a pris sa part avec la publication (en 1979, 1982 et 1985) des volumes de la mission française sur la colline de Byrsa dirigée par Lancel, Gros et Morel, avec la participation de Carrié et Thuillier, tous anciens membres. Moins de deux décennies après la fin du protectorat, la coordination de cette campagne fut tunisienne pleinement assumée par Abdelmagid Ennabli: coordination pas seulement administrative mais avec une ambition scientifique comme on le vit alors avec la participation tunisienne à la transformation du Musée de Carthage – inauguré le 11 mai 1996 – et comme le confirme maintenant le livre récemment

52. Braemer et al., *L'archéologie française*.

publié.⁵³ Les générations futures – en Tunisie comme ailleurs – ne devront pas oublier ce moment fort dans la protection du patrimoine au moyen d’une active politique scientifique.

On ne peut pas non plus passer sous silence le grand débat entre historiens sur la romanisation, ouvert à la suite d’un livre de Marcel Benabou en 1976⁵⁴ et nourrie des réflexions de Thébert et de bien d’autres ensuite.⁵⁵ Il faut partir des limites des visions “verticales” que dénonçait Thébert. Le Maghreb a besoin de lectures “horizontales” et pour cela il aurait été nécessaire de davantage croiser documents et approches, de tresser plus directement les lectures de mosaïques avec les lectures des décors des parois et avec les savoirs des artistes, comme Bianchi Bandinelli l’a enseigné en Italie. Il est révélateur, sur un plan purement historiographique, de pouvoir lire un article important signé ensemble par Coarelli et Thébert:⁵⁶ Coarelli, disciple proche de Bianchi Bandinelli, qui n’a pas souvent cosigné.

C’est par ce biais que l’on comprend mieux la vraie portée du débat entre historiens sur la romanisation et les réserves que Thébert avait sur une lecture – celle de Benabou – qui accentuait le face à face Afrique-Rome, réduisant cela à un conflit entre oppresseur et opprimé. Certes il y a eu de l’oppression et des opprimés dans l’histoire du Maghreb, et il ne s’agit ni de le nier ni de chercher à le dissimuler. Mais l’histoire du Maghreb ne se réduit pas à cela. Les données historiques et surtout archéologiques disent autre chose depuis les premières implantations d’artisans grecs (eubéens) dans la Carthage du VIII^{ème} siècle jusqu’à la lecture archéologique du Medracen au Nord-Est de Batna (Algérie) où il n’y a pas un placage externe sur un noyau indigène comme le croyait Gsell (suivi par Camps et Benabou) mais le signe d’une ouverture numide au monde hellénistique (Coarelli et Thébert). Le dossier numismatique confirme maintenant l’analyse avec l’attribution du Medracen à Massinissa I qui meurt en 148 avant notre ère.⁵⁷ C’est ainsi que l’on peut arriver à percevoir “les authenticités africaines.”⁵⁸

Ce panorama ne serait pas complet sans une rapide incursion hors de l’Antiquité. L’archéologie médiévale a donné sa mesure sur un site bien particulier, celui de Tabarka, dans un paysage qui fait songer au golfe de Naples et que les Grecs fréquentèrent probablement. Sur l’îlot où se trouve la grande forteresse, l’étude d’un préside espagnol et d’un comptoir génois a conduit à une étude novatrice publiée

53. Ennabli, *Carthage*.

54. Marcel Benabou, *La résistance africaine à la romanisation* (Paris: François Maspero, 1976).

55. “Afrique romaines: impérialisme antique, imaginaire colonial. Relectures et travaux, à l’école d’Yvon Thébert,” *Afrique et Histoire* 1/3 (2005): 9-12 avec la bibliographie antérieure; Philippe Leveau, “L’archéologie française en Algérie et la résistance à la romanisation: les enjeux d’un débat,” in *Under Western Eyes* 127-38.

56. Filippo Coarelli et Yvon Thébert, “Architecture funéraire et pouvoir: réflexions sur l’hellénisme numide,” *Mélanges de l’École française de Rome* 100 (1988): 761-818.

57. Virginie Bridoux, *Les royaumes d’Afrique du Nord. Emergence, consolidation et insertion dans les aires d’influences méditerranéennes (201-33 av. J.-C.)* (Rome: École française de Rome, 2020).

58. Coarelli et Thébert, “Architecture funéraire,” 818.

en 2008 (Gourdin EFR 1984-1987). Mais bien avant, c'est à un normalien, ancien membre de l'EFR, le médiéviste Georges Yver (1870-1961, EFR 1894-1896) que l'on doit le choix de Braudel de travailler sur la Méditerranée. Les deux hommes se rencontrèrent à Alger dans les années 1920. Yver avait fait partie de la dernière promotion accueillie à Rome par Geffroy; il partit ensuite pour Tunis puis pour Alger où il fit toute sa carrière, comme Louis Gernet (1882-1962) l'un des inspirateurs de Vernant. Dans la préface de la première édition de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, en 1946, l'hommage de Braudel à Yver était modeste: "A Alger j'ai bénéficié de l'aide amicale de Georges Yver." En revanche, après la disparition de Yver, la formule fut forte, et Braudel écrivit à propos du projet: "J'hésitai devant son immensité. Il [Yver] eut l'audace qui me manquait."⁵⁹ Le rôle de Yver fut donc important, et Alger vit la conception d'un livre qui eut tant d'impact sur l'historiographie française, et pas seulement.

Conclusion

Si on revenait en 1830, en France comme au Maghreb, dans un autre contexte politique, serait-on en mesure de faire mieux, de part et d'autre de la Méditerranée? Je le crois: non pas parce que les archéologues d'aujourd'hui, hommes et femmes, sont meilleurs à titre individuel que ceux d'hier. Mais parce que de plus en plus d'archéologues ont compris, au Maghreb comme ailleurs, que la protection du patrimoine d'un territoire demande une vision globale: d'abord inventorier pour connaître (et sur ce point La Blanchère voyait juste); ensuite sensibiliser la population par la formation (nous ne savons encore pas bien faire) notamment en faisant des musées des lieux stables d'éducation pour les habitants et pas seulement des lieux de tourisme; puis intervenir de manière préventive sur les sites menacés (et l'archéologie préventive a beaucoup appris); enfin ne pas multiplier les fouilles mais avoir des priorités. Et sur les sites: d'abord comprendre la structure (quartiers des habitats, nécropoles) avant de se lancer dans la fouille d'un secteur choisi au hasard et dans lequel on va engloutir des forces; ensuite analyser les parcours antiques, les organisations urbaines, les structures défensives et les cadastres ruraux avant d'entrer dans les maisons, dans les fermes et dans les tombes, "princières" ou non; puis ne pas se focaliser sur un type de document (les inscriptions, les mosaïques, les monnaies); ne pas avoir l'obsession du monument ou de l'objet mais étudier les contextes: Enfin, croire dans la coopération inter-institutionnelle, dans un cadre national et éventuellement international, et pas dans la concurrence; travailler en collectif et pas de manière isolée pour casser l'équation diabolique (un site/un chercheur); tenter au maximum d'intégrer le site archéologique dans son territoire; et avoir, pour l'indispensable formation au terrain des étudiants du pays, des sites choisis pour cela et traités à part.

C'est de l'ouverture d'esprit des représentants maghrébins lors des commissions mixtes franco-marocaines et franco-tunisiennes (je le dis sur la base de mon

59. Fernand Braudel, "Georges Yver (1870-1961)," *Annales* 18/2 (1963): 408.

expérience personnelle) qu'est sortie une action forte et suivie qui a donné des résultats au Maroc comme en Tunisie. Le Maghreb fut pour nos prédécesseurs un grand terrain d'expérimentation mais au départ avec beaucoup d'improvisation. Les archéologues du Maghreb comme les archéologues européens doivent relire cette histoire pour en dégager des messages pour le futur.

Etrange parcours qui voit la France devoir à l'Italie mais aussi à ses anciennes colonies un modèle de contrôle archéologique de son territoire, et non seulement une attention aux monuments et aux pierres inscrites. La France, grande puissance coloniale – dont on pouvait a priori attendre qu'elle diffuse son modèle à ses colonies – était en 1830 incapable de le faire. Et elle prit appui sur le nouveau modèle italien à Tunis (1885), puis à Volubilis et Rabat (1918 et 1928) enfin à Alger (1923) avant de l'appliquer à son propre territoire seulement en 1941.

Si l'on passe de la réglementation à l'action des individus, on voit que les dérives "coloniales" ne concernent pas seulement le Maghreb mais se rencontrent dans tout travail "chez les autres" et le post-colonialisme n'est pas mieux que le colonialisme car il y a en lui un certain cynisme alors que les jeunes gens partis avec leur enthousiasme juvénile en Afrique du Nord à la fin du XIX^{ème} siècle avaient, au moins pour certains d'entre eux comme La Blanchère, une pureté d'intentions que l'on ne saurait leur enlever. Mais on leur demandait de relever un impossible défi, et rares en étaient conscients. De leurs réussites mais aussi de leurs échecs il y a beaucoup à apprendre.

Travailler, et surtout inciter à travailler, sur l'histoire de l'École française de Rome, dans la perspective qu'avait souhaité Claude Nicolet, était donc le moyen de rappeler les résultats d'hier mais surtout de comprendre les carences du passé: carences qui ne furent pas que politiques mais aussi, pour l'approche au patrimoine, institutionnelles et scientifiques. Il reste encore beaucoup à faire pour tout comprendre.

Bibliographie

- "Afriques romaines: impérialisme antique, imaginaire colonial. Relectures et travaux, à l'école d'Yvon Thébert." *Afrique et Histoire* 1/3 (2005): 9-12.
- Ageron, Charles-Robert. "Une politique algérienne libérale sous la III^e République (1912-1919)." *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (avril-juin 1959): 121-51.
- Albertini, Eugène. "La réglementation nouvelle des Monuments Historiques en Algérie." *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie d'Oran* (sept-déc. 1926): 264-70.
- _____. "Une démarche de la Société des Etudes Latines pour l'organisation d'un Service des Antiquités." *Revue d'Etudes Latines* XII (1933): 54-61.
- Bacha, Myriam. "Le Service des Antiquités et des Arts de Tunisie au début du protectorat: enjeux scientifiques, institutionnels et patrimoniaux." In *Under Western Eyes. Approches occidentales de l'archéologie nord-africaine (XIX^e-XX^e siècles)*, eds. Hédi Dridi et Antonella Mezzolani, Andreose, 77-84. Bologne: Bradypus, 2016.
- _____. *Patrimoine et Monuments en Tunisie 1881-1932*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2013.

- _____. “La création des institutions patrimoniales de Tunisie: œuvre des savants de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.” *Livraisons d'histoire de l'architecture* 12 (2006): 123-34.
- Baroni, Anne-Florence. “La Blanchère en Afrique du Nord.” in *Marie-René de La Blanchère dalle Terre pontine all'Africa romana*, eds. Stéphane Bourdin et Alessandro Pagliara, 15-26. Rome: École française de Rome, 2019.
- Benabou, Marcel. *La résistance africaine à la romanisation*. Paris: François Maspero, 1976.
- Bérard, François et Ginette Di Vita-Evrard. *L'épigraphie dans les “Mélanges d'archéologie et d'histoire” (1881-1970)*. Rome: École française de Rome, 1997.
- Beschaouch, Azedine. “L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et la connaissance du Maghreb antique.” *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 150/4 (2006): 2053-71.
- Besnier, Maurice. “La géographie économique du Maroc dans l'Antiquité.” *Archives marocaines* 7 (1906): 271-95.
- _____. “Géographie ancienne du Maroc.” *Archives marocaines* 1 (1904): 301-65.
- Bourdin, Stéphane et Alessandro Pagliara (a cura di.). *Marie-René de La Blanchère dalle Terre pontine all'Africa romana*. Rome: École française de Rome, 2019.
- Braemer, Frank, Jean-Paul Demoule, Roland Etienne, Henri-Paul Francfort, Michel Gras et François Sémah. *L'archéologie française à l'étranger. Nouveaux enjeux de politique scientifique*. Paris: MAEE, 2012.
- Bridoux, Virginie. *Les royaumes d'Afrique du Nord. Emergence, consolidation et insertion dans les aires d'influences méditerranéennes (201-33 av. J.-C.)*. Rome: École française de Rome, 2020.
- Brouquier Reddé, Véronique et René Rebuffat. *Louis Chatelain 1883-1950. Biographie, bibliographie*. Rabat: Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine, 2004.
- Carcopino, Jérôme. *Souvenirs romains*. Paris: Hachette, 1968.
- Diehl, Charles. “Les découvertes de l'archéologie française en Algérie et en Tunisie.” *Revue internationale de l'enseignement* 24 (1892): 97-130.
- Dondin, Monique Payre M. “Jules Toutain et Stéphane Gsell à l'École française de Rome (1886-1891): une étape décisive pour l'étude du Maghreb.” In *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, études réunies par Michel Gras et Poncet Olivier, 479-94. Rome: École Française de Rome, 2012.
- Dridi, Hédi et Andreose Antonella Mezzolani (eds.). *Under Western Eyes. Approches occidentales de l'archéologie nord-africaine (XIX^e-XX^e siècles)*. Bologne: Bradypus, 2016.
- Ennabli, Abdelmagid. *Carthage. “Les travaux et les jours”. Recherches et découvertes 1831-2016*. Paris: CNRS éditions, 2020.
- Etienne, Robert. *Le quartier nord-est de Volubilis*. Paris: CNRS éditions, 1960.
- Euzennat, Maurice. *Le limes de Tingitane*. Paris: CNRS éditions, 1989.
- Février, Paul-Albert. *Approches du Maghreb romain*. Aix-en-Provence: Edisud, 1989.
- Gran Aymerich, Eve., “L'archéologie française au Maghreb 1945-1962.” In *Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages*, sous la direction de Sami Bargaoui et Hassan Remaoun, 243-65. Alger-Tunis: CRASC, 2007.
- Gras, Michel (textes réunis par). *A l'École de toute l'Italie. Pour une histoire de l'École française de Rome*. Rome: École Française de Rome, 2010.
- Gras, Michel et Olivier Poncet (études réunies par). *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*. Rome: École Française de Rome, 2012.
- Gutron, Clémentine. *L'archéologie en Tunisie (XIX^e-XX^e siècles). Jeux généalogiques sur l'Antiquité*. Paris: Karthala, 2010.

- _____. “Jeux d’influence sur le terrain archéologique tunisien (XIX^e-XX^e siècles): l’École française de Rome à l’épreuve de l’histoire.” In *Connaître l’Antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIII^e au XXI^e siècle*, eds. Corinne Bonnet, Véronique Krings et Catherine Valenti, 171-82. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Guzzo, Pier Giovanni. *Antico e archeologia. Scienza e politica delle diverse antichità*. Bologne: Nuova Alfa editoriale, 1993.
- Jaïdi, Houcine. “La création du Service des antiquités de Tunisie: contexte et particularités.” In *Fonds Poinssot*, eds. Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans, Meriem Sbaï et Monique Dondin-Payre, 127-38. Paris: Publications de l’Institut National d’Histoire de l’Art., 2017. En ligne, DOI: 10.4000/books.inha.7157.
- Lenoir, Maurice. *Le camp romain: Proche-Orient et Afrique du Nord*. Rome: École française de Rome, 2011.
- Leveau, Philippe. “L’archéologie française en Algérie et la résistance à la romanisation: les enjeux d’un débat.” In *Under Western Eyes. Approches occidentales de l’archéologie nord-africaine (XIX^e-XX^e siècles)*, eds. Hédi Dridi et Antonella Mezzolani, Andreose, 127-38. Bologne: Bradypus, 2016.
- L’histoire et l’œuvre de l’École française de Rome*. Paris: De Boccard, 1931.
- Modéran, Yves. *Les Maures et l’Afrique romaine (IV^e-VII^e s.)*. Rome: École française de Rome, 2003.
- Naji, Salima. “Archéologie coloniale au Maroc 1920-1956.” *Les Nouvelles de l’archéologie* 126 (2011): 23-8.
- Nicolet, Claude. “La bataille de l’érudition (de Rome capitale à l’Afrique; de Geffroy à Saumagne).” In *La fabrique d’une nation. La France entre Rome et les Germains*, 244-58. Paris: Perrin, 2003.
- Oulebsir, Nabila. “Patrimoine et législation entre Paris et Alger.” In *1913, Genèse d’une loi sur les monuments historiques*, eds. Jean-Pierre Bady, Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Jean-Michel Leniaud et Vincent Negri, 292-303. Paris: La Documentation française, 2013.
- _____. *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l’Homme, 2004.
- Poncet, Olivier. *Une éducation savante. Lettres de Marie-René de La Blanchère à Auguste Geffroy (1878-1886)*. Rome: École française de Rome, 2020.
- Rebuffat, René. “Histoire de l’identification des sites urbains antiques du Maroc.” In *Africa romana*, atti del XIII convegno di studio, Djerba, 10-13 dicembre 1998, vol. I, 865-914. Roma: Carocci editore, 2000.
- Rey, Sarah. “L’expérience africaine.” In Sarah Rey, *Ecrire l’histoire ancienne à l’École française de Rome (1873-1940)*, 125-77. Rome: École française de Rome, 2012.
- _____. “Le réseau “École française de Rome.” Naissance, formes et portée.” In *Connaître l’Antiquité. Individus, réseaux stratégies du XVIII^e au XXI^e siècle*, 183-98. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Schnapp, Alain. *Une histoire universelle des ruines. Des origines aux Lumières*. Paris: éditions du Seuil, 2020.
- Thébert, Yvon. *Therms romains d’Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*. Rome: École française de Rome, 2003.
- Tissot, Charles. *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*. Paris: Imprimerie nationale, 1878.

العنوان: المدرسة الفرنسية في روما من شمال إفريقيا إلى المغرب: الذاكرة والأرض وعلم الآثار

ملخص: لم تعرف فرنسا في عام 1830 كيف تحمي تراثها، لكنها تعلمت ذلك في جنوب البحر الأبيض المتوسط. ساهمت المدرسة الفرنسية في روما في ذلك من خلال ارتباطها القوي بالبلاد المغاربية منذ عام 1881، وهو الرابط الذي استمر من خلال السياقات السياسية. وهكذا كانت المؤسسة الفرنسية التي تأسست في إيطاليا هي محور الديناميات المؤسسية التي تهدف إلى حماية التراث المغاربي، وهو تراث مرتبط هيكلياً بالمناطق التي يوجد بها. إن العمل على تاريخ المدرسة يجعل من الممكن البدء في فهم المسارات الفردية بشكل أفضل، أحياناً مع الالتزامات الشخصية القوية للباحثين والصدق في البحث عن الشراكة. وتعتبر النجاحات والإخفاقات ذات قيمة اليوم للمساعدة في تشكيل القضايا الأثرية والتراثية في الغد وليس فقط في المنطقة المغاربية.

الكلمات المفتاحية: آثار، تراث، المغرب، الجزائر، المغرب، تونس، المدرسة الفرنسية في روما.

Titre: L'École française de Rome de l'Afrique du Nord au Maghreb: Mémoire, territoire, archéologie

Résumé: En 1830 la France ne savait pas protéger son patrimoine et elle l'a appris au Sud de la Méditerranée. L'École française de Rome y a contribué par son lien fort avec le Maghreb depuis 1881, lien qui a durablement traversé les contextes politiques. Une institution française implantée en Italie a ainsi été le pivot de dynamiques institutionnelles destinées à la protection du patrimoine maghrébin, un patrimoine structurellement lié aux territoires. Des travaux sur l'histoire de l'École permettent de commencer à mieux cerner les parcours individuels avec parfois des engagements personnels forts et une exigence d'authenticité dans la recherche du partenariat. Les réussites comme les échecs sont aujourd'hui précieuses pour permettre de dessiner les enjeux archéologiques et patrimoniaux de demain et pas seulement au Maghreb.

Mots-clés: Archéologie, patrimoine, Maghreb, Algérie, Maroc, Tunisie, École française de Rome.